

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2012

Révision: 17.12.2010

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit** **Köratac 69447**
- **Code du produit** R069447-00
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**

Kömmerling Chemische Fabrik GmbH
Zweibrücker Straße 200
D-66954 Pirmasens
Tel.: +49 (0)6331/56-2000
www.koe-chemie.de

- **Service chargé des renseignements :**
Abteilung: C-U Qualitäts- und Umweltmanagementcenter
(department: C-U Quality- and Environmentalmanagementcenter)
Tel.: +49 (0)6331/56-1119; Fax.: +49 (0)6331/56-1091
e-Mail: Productsafety@Koe-Chemie.de

- **Numéro d'appel d'urgence:**
Bei Vergiftungen: (in case of poisoning:)
GBK-EMTEL International
Tel.(24h): +49(0)6132/84463 (all languages)

Bei Transportunfällen: (in case of transport accidents:)
Tel.(24h): (001) 352 323 3500 (Infotrac - Contract ID: 90373 / GBK)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
Xi; Irritant
R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
F; Facilement inflammable
R11: Facilement inflammable.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant
F Facilement inflammable

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2012

Révision: 17.12.2010

Nom du produit **Köratac 69447**

(suite de la page 1)

- Phrases R:

- 11 Facilement inflammable.
- 36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

- Phrases S:

- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
- 29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

- Autres dangers

Pour une application du produit sur une grande surface, éliminer toute source d'inflammation, comme par ex. soudeuses, sonnettes, réchauds électriques, réfrigérateurs, chauffages électriques à accumulation nocturne, dans un périmètre élargi et dans les étages inférieurs. Poser des panneaux d'avertissement qui mettent en garde contre le risque d'explosion.

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description :** Mélange de plusieurs matières premières

- Composants contribuant aux dangers:

CAS: 109-99-9 EINECS: 203-726-8	tétrahydrofurane Xi R36/37; F R11 R19 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0	butanone Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-20%
CAS: 108-94-1 EINECS: 203-631-1	cyclohexanone Xn R20 R10 Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H332	< 5,0%

- **SVHC** Ne contient pas des substances SVHC

- Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- Description des premiers secours**- après inhalation :**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- après contact avec la peau :

Tamponner les parties touchées de la peau avec du coton ou de la cellulose, puis laver soigneusement à l'eau et avec un produit de nettoyage doux.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2012

Révision: 17.12.2010

Nom du produit **Köratac 69447**

(suite de la page 2)

- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **après ingestion :** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Indications destinées au médecin :**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Jet d'eau
Mousse résistant à l'alcool
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante
Tenir éloignées les sources d'incendie
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Protéger contre le gel.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2012

Révision: 17.12.2010

Nom du produit **Köratac 69447**

(suite de la page 3)

- Tenir les emballages hermétiquement fermés
- Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
- Conserver les emballages dans un lieu bien aéré
- Stocker à sec

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

109-99-9 tétrahydrofurane

VME (France)	Valeur momentanée: 300 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 150 mg/m ³ , 50 ppm
IOELV (Union Européenne)	risque de pénétration percutanée Valeur momentanée: 300 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 150 mg/m ³ , 50 ppm Peau

78-93-3 butanone

VME (France)	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm
IOELV (Union Européenne)	risque de pénétration percutanée Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm

108-94-1 cyclohexanone

VME (France)	Valeur momentanée: 81,6 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 40,8 mg/m ³ , 10 ppm
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 81,6 mg/m ³ , 20 ppm Valeur à long terme: 40,8 mg/m ³ , 10 ppm Peau

- **Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

- **Protection respiratoire :**

N'est pas indispensable si la pièce est bien aérée ou si l'aspiration est suffisante.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

A titre provisoire, filtre :

Filtre AX.

- **Protection des mains :**

Gants de protection, composés du matériau suivant:

Butylcaoutchouc (0,7mm)

Le matériau cité se réfère uniquement à la résistance chimique vis-à-vis du produit. Un autre facteur important dans le choix des gants adaptés est également la résistance du point de vue de la sollicitation mécanique. Comme celle-ci peut être très variée en fonction des entreprises, nous

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2012

Révision: 17.12.2010

Nom du produit **Köratac 69447**

(suite de la page 4)

recommandons à l'utilisateur de contacter le fabricant des gants de protection afin de pouvoir évoquer sa situation particulière. Veiller également à une durée de pénétration élevée et suffisante (> 240 min / EN374) du matériau du gant. Elle doit satisfaire à l'intensité et à la durée de l'exposition au produit.

- **Protection des yeux** : Lunettes de protection.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect:

Forme : Très visqueux

Couleur : blanc

- Odeur : De type solvanté

- Modification d'état

Point d'ébullition : 66°C

- Point d'éclair : -21°C

- Température d'inflammation : 215°C

- Limites d'explosion :

inférieure : 1,3 Vol %

supérieure : 12,0 Vol %

- Pression de vapeur à 20°C: 175 hPa

- Densité à 20°C: 0,99 g/cm³

- Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : partiellement soluble

- Viscosité :

dynamique à 20°C: > 25000 mPas (Brookfield)

- Teneur en solvants :

solvants organiques 72,2 %

VOC (EU): 714,5 g/l

VOC (EU): 72,17 %

VOC (CH): 67,77 %

- **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité

- Stabilité chimique

- **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation

- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Matières incompatibles**: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, présence possible du (des) matériau(x) suivant(s) :

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2012

Révision: 17.12.2010

Nom du produit **Köratac 69447**

Gaz hydrochlorique (HCl)

(suite de la page 5)

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Irritant pour les voies respiratoires.
- **des yeux :** Effet d'irritation.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans des compartiments de l'environnement :**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** A éliminer suivant les directives administratives.
- **EWC-Code(s):**
Ne pas éliminer les déchets sur la terre, dans les eaux ou dans les canalisations, mais les évacuer comme des déchets commerciaux. Ces codes de l'UE relatifs aux déchets sont des recommandations visant les déchets produits lors de l'utilisation de colles et de matériaux d'étanchéité. Si des solvants organiques ou d'autres matières dangereuses sont énumérés au point 3 de cette fiche de données de sécurité, il convient de classer les déchets qui en résultent comme dangereux (*).

Déchets produits lors de l'utilisation :

080409* Déchets en masse de colles et de matériaux d'étanchéité contenant des solvants organiques ou d'autres matières dangereuses

080410 Déchets en masse de colles et de matériaux d'étanchéité à l'exception de ceux qui sont visés par le numéro 080409

Déchets produits lors du nettoyage :

08 04 11* Dépôts de colles et de matériaux d'étanchéité contenant des solvants organiques ou d'autres matières dangereuses

08 04 12 Dépôts de colles et de matériaux d'étanchéité à l'exception de ceux qui sont visés par le numéro 080411

Déchets d'emballage pollués :

15 01 10* Emballages contenant des résidus de matières dangereuses ou contaminés par des

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2012

Révision: 17.12.2010

Nom du produit **Köratac 69447**

(suite de la page 6)

matières dangereuses.

Déchets d'emballage propres :

15 01 01 Emballages en papier et en carton

15 01 02 Emballages en plastique

15 01 04 Emballages en métal

- **Emballages non nettoyés** :- **Recommandation** : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- No ONU - ADR, IMDG, IATA	UN1133
- Nom d'expédition des Nations unies - ADR - IMDG - IATA	1133 ADHÉSIFS ADHESIVES (TETRAHYDROFURAN, ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE)) ADHESIVES
- Classe(s) de danger pour le transport - ADR	
	
- Classe - Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
- IMDG, IATA	
	
- Class - Label	3 Flammable liquids. 3
- Groupe d'emballage - ADR - IMDG, IATA	III II
- Dangers pour l'environnement: - Polluant marin :	Non
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur - Indice Kemler : - No EMS :	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2012

Révision: 17.12.2010

Nom du produit **Köratac 69447**

(suite de la page 7)

- Indications complémentaires de transport :**- ADR****- Quantités limitées (LQ)** 5L**- Catégorie de transport** 3**- Code de restriction en tunnels** D/E**- IMDG****- Remarques :** (Packing group III, if content of packaging \leq 30l, according 2.3.2.3 IMDG)**- IATA****- Remarques :** (Packing group III, if content of packaging \leq 30l, according 3.3.3.1.1 IATA)**- "Règlement type" de l'ONU:** UN1133, ADHÉSIFS, 3, III**15 Informations réglementaires****- Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Destiné exclusivement à l'utilisation industrielle.

- Légende des Phrases (H- et R-) se rapportant aux matières citées sous chapitre 3 (pictogramme de danger du produit, voir sous chapitre 2)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R19 Peut former des peroxydes explosifs.

R20 Nocif par inhalation.

R36 Irritant pour les yeux.

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Service établissant la fiche technique :**- Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.01.2012

Révision: 17.12.2010

Nom du produit **Köratac 69447**

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

(suite de la page 8)

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR